

1000 Bruxelles, le 09 février 2022

À l'attention de
Madame Caroline Désir
Fédération Wallonie-Bruxelles
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 BRUXELLES

Fonction d'économiste dans les écoles secondaires de l'enseignement (libre-subventionné)

Madame la Ministre,

Suite à notre réunion du 21 juin 2021 au cours de laquelle nous vous avons fait parvenir la liste complète de nos tâches et sur notre demande de passer au barème de chef d'atelier, nous vous adressons une nouvelle requête.

Le quotidien d'un économiste ne se limite malheureusement pas uniquement à la liste des tâches telle que reprise dans notre barème actuel d'éducateur/éducateur économiste. En effet, le travail que nous accomplissons est bien plus vaste.

Notre fonction au sein de nos établissements peut toutefois être décrite autour des tâches générales suivantes :

- tout l'aspect financier (tenue de la comptabilité, paiements et établissement de factures, approbation des comptes par un comptable et un réviseur extérieur) ;
- l'analyse des marchés afin d'obtenir les meilleurs prix pour tout type de fournitures et travaux nécessaires pour le fonctionnement de notre établissement ;
- les commandes et gestions des stocks de manière efficaces;
- le suivi et la gestion des contrats d'assurance ;
- l'organisation d'évènements ;
- la gestion du matériel présent dans l'établissement ;

Pièce jointe : 1 listing des tâches lié à l'économat

Suite n°1 à notre lettre du 09 février 2022

À Madame Caroline Désir
Fédération Wallonie-Bruxelles
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 BRUXELLES

- l'entretien, la surveillance et la maintenance des infrastructures de l'établissement ;
- la gestion des techniciens de surface,
- veiller aux bonnes relations avec les différents intervenants (fournisseurs, membre du personnel au sens large, avec d'autres établissements...).

Ceci n'est cependant qu'un bref aperçu des nombreuses tâches qui sont nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement scolaire. Certaines directions peinent d'ailleurs à établir une lettre de mission au vu de la quantité de tâches à y inscrire est vaste.

Vous trouverez en annexe de ce document une liste plus complète des tâches que nous accomplissons, sans pour autant que celle-ci soit exhaustive.

À l'heure actuelle, la charge de travail est tellement conséquente que bon nombre d'entre nous renoncent et démissionnent. Tant et si bien que certaines écoles peinent à garder leur économiste en place. Nous constatons également que les nombreuses difficultés du poste (formations diverses, cumul de tâches, burn-out, retards à rattraper, car plus d'économiste) en découragent plus d'un lors des candidatures.

Cette situation nous pousse, afin que le travail soit bien réalisé et dans les délais requis, à faire de nombreuses heures de travail supplémentaire qui ne sont pas rémunérées. Bien souvent, nous devons intervenir durant nos jours de congés pour assurer le suivi des travaux nécessaires, car certains ne peuvent être réalisés que durant les congés scolaires. Les contacts avec les divers intervenants ne peuvent se limiter aux périodes scolaires, sous peine d'allonger les délais d'exécution. Cela a dès lors des répercussions sur notre vie privée et familiale.

Le titre que nous portons ne reflète dès lors en rien notre réalité de terrain.

En outre, que dire des nombreuses frustrations que nous ressentons lors de modifications des documents, procédures, réglementations, recommandations et autres qui nous sont envoyées en dernière minute. Un dernier exemple en date étant la prime COVID accordée pour nos ouvriers (qui le méritent amplement, là n'est pas la question) sous la forme de chèques consommation dont nous avons été informés à peine une semaine avant la date ultime pour la commande de ces chèques.

Suite n°2 à notre lettre du 09 février 2022

À Madame Caroline Désir
Fédération Wallonie-Bruxelles
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 BRUXELLES

Enfin, après la lecture de votre décret concernant la réforme des rythmes scolaires, nous réalisons que nous sommes encore une fois délaissés et déconsidérés. Notre calendrier de travail va être modifié alors que :

- notre poste est indispensable et essentiel au bon fonctionnement de notre établissement ;
- notre avis et notre accord (tout comme celui de nos collègues qui occupent le poste de secrétaire de direction) n'ont jamais été demandés ;

A ce sujet, nous rejoignons nos collègues qui occupent le poste de secrétaire de direction lorsqu'ils pointent que : « *nous sommes une 'variable d'ajustement : une semaine de vacances en moins contre 1,92% de traitement annuel brut...moins qu'une indexation* ». Ce traitement ne correspond pas du tout à la perte engendrée et nous sommes nombreux à désirer garder notre semaine de congé à ce tarif.

Pour conclure, cette situation nous a poussés à :

- vous rencontrer afin que vous réalisiez, comme pour nos collègues exerçant le poste de secrétaire de direction, une réalité de terrain bien plus complexe que vous ne pouvez l'imaginer ;
- la création d'une fédération des économes comme nos collègues du FESEDI.

Nous estimons, avec tout ce qui précède, qu'une valorisation de notre poste au barème de chef d'atelier serait plus représentative de notre position dans le bon fonctionnement de l'établissement scolaire.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour une nouvelle rencontre.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en notre dévouement à nos écoles et vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

L'ensemble des économes de la
Fédération Wallonie Bruxelles

Copie envoyée à :

M Nicolas Fragneau, Chef de cabinet de la Ministre de l'Éducation

Mme Noémie Roger, Cheffe de cabinet de la Ministre de l'Éducation

M Étienne Michel, Directeur général du Segec

M Éric Daubie, Secrétaire général de la Fesec

M Olivier Vlieghe, Responsable finance et gestion économique du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique

Mme Laurence Mertens, Adjointe au responsable financier et gestionnaire économique du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique

M Michel Bettens, Secrétaire général de la CSC-Enseignement

M Joseph Thonon, Président de la CGSP-Enseignement

M Marc Mansis, Secrétaire général de l'APPEL